

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04-13-31-07-43

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD**

**OBJET : Participation à la mission de Prévention et d'Animation Jeunes - 3ème répartition
2018 - Délégation des Centres Sociaux.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux Centres Sociaux et au bel âge, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de présenter les projets « animation prévention jeunesse » formulés par 6 structures, implantées à Marseille, Aix-en-Provence et Arles pour un montant global demandé de 284 000 €

Le montant de la subvention en fonctionnement à allouer, détaillé dans les tableaux ci-annexé, s'élève à 180 594 €

Conformément aux modalités financières de la convention type adoptée le 20 décembre 2012, l'association percevra 80% de la subvention à la signature de la convention et 20% sur la base d'un bilan annuel de fin d'année.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL